

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-trois et le huit avril à neuf heures,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 03 avril 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 9
Procuration 1
Votants 10

Étaient présents : Mmes Irene LEBEAU, Gaelle JOSSINET, Corinne THERIC, MM. Marc SAUVAIRE, Christian RAGUES, Renaud ESCANDE, Jean-Luc ALBE, Jean-Claude THION, Jean-Marie PONCELET, Laurent BALSAN

Absents excusés : Chantal SANCH et Jean-Luc ALBE

Procuration : ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud

Vote :

Pour : 8

Abstention : 2

Contre : 0

APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2023

Madame le Maire expose au conseil municipal le budget primitif 2023, arrêté par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement, qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

BUDGET GENERAL M14 :

Fonctionnement :	1 791 194.00€
Investissement :	1 053 289.60€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget primitif 2023 et autorise Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 08 avril 2023

Mme le Maire
Irène LEBEAU